



Réunion du Comité Directeur  
22 Mai 2018  
Maison des Sports - NANTES

**Présidence** : J. BARON

**Présents** : Y. BOISSERIE – G. CLAIRE – R. DELAUNAY - D. DUBOIS – M. DURAND - O. ESKENAZI – D. LANGLAIS - J.L. LANOE – C. LOISEAU-LAPPARTIEN – A. TANCREL – G. TRICHET - J. TUFFIERE – M.M. VON HATTEN - J.J. MOREAU (CD 44)

**Assistent** : R. CURSAZ (CTS) - S. MOTTIER (DG LAPL)

**Excusés** : A. BRUNEAU - M. JAN (pouvoir à M. DURAND) – K. LEGRIS (pouvoir à J. BARON) - C. PENAUD – V. PIEUX (pouvoir à R. DELAUNAY) – P. TAFFOREAU (pouvoir à G. CLAIRE) - J. GIRAUD (CD 85) – O. ESKENAZI (pouvoir Y. BOISSERIE)

## 1-INTERVENTION DU PRESIDENT

Remerciements d'avoir accepté d'avancer la date de cette réunion de bureau afin de pouvoir valider dans les temps impartis le montant de la part Ligue sur les cotisations 2018-2019.

Adoption du compte-rendu du Comité directeur du 20 février dernier. Aucune remarque, adopté à l'unanimité.

- AG Ligue à St Christophe du Ligneron : L'assistance était nombreuse ; bon déroulement ; le format semble convenir.
- AG Fédérale à Lyon : Bonne organisation, même si les débats du vendredi n'étaient pas forcément adaptés.
- AG Fédérale 2019 : Elle se déroulera comme prévu à Nantes le dernier week-end d'avril 2019. Les congressistes seront logés au Westotel de La Chapelle sur Erdre. Afin de visiter un peu la ville de Nantes, une discussion est engagée afin d'organiser la soirée du vendredi au Palais des Congrès.
- France Masters à Angers : Les derniers réglages sont en cours. Le jury est clos.

### a) Infos régionales

#### Contrôle URSAFF

Notification des conclusions et du redressement de plus de 14 000€. Contestation de ces conclusions par courrier recommandé AR. La Ligue, secondée par un avocat fiscaliste, demande un recours amiable. Réponse attendue courant mai. En cas de refus, la Ligue continuera la procédure auprès du Tribunal des Affaires Sociales. Nous avons d'ailleurs déjà provisionné ce coût dans notre budget.

#### Cotisations régionales

Le budget prévisionnel 2018 de la Ligue d'Athlétisme validé par l'Assemblée Générale de Ligue des Pays de la Loire prévoit un produit de 416 480 €

Depuis l'Assemblée Générale de la Ligue, le projet de la FFA 2017- 2024 présenté par le nouveau DTN Patrice GERGES impacte les postes des CTS et pour répondre au nouveau PPF, la Ligue va devoir salarier sur des missions Jeunes : Eymeric PETEUL (CTF 49) et Natacha LAPPARTIEN (CTF 44). Les

conventions avec les Comités départementaux de Maine et Loire et de Loire Atlantique vont être signées prochainement pour la mise à disposition.

Ces nouvelles missions donc nouvelles charges font évoluer le budget de la Ligue.

D'autre part, l'Assemblée Générale fédérale du 29 avril n'a pas répondu favorablement à la demande de plusieurs Ligues régionales de pouvoir augmenter les cotisations régionales et départementales bloquées à 4€ sur les licences Athlé Santé et Running.

Nous envisageons une augmentation des charges salariales de l'ordre de 30 000 € d'où la répercussion partielle de cette hausse sur les cotisations régionales.

Le produit prévisionnel des Licences et Cotisations clubs s'élève donc à 430 000 €

Pour répondre à la politique fédérale et à la loi imposant une cotisation unique quelle que soit la catégorie et la pratique, nous allons revoir au cours des saisons 2018-2019 et 2019-2020 nos cotisations régionales.

La lecture du tableau comparatif des cotisations demandées par les Ligues régionales en 2018 fait apparaître des différences importantes de montant et déjà des Ligues sont en conformité à la loi (OCC, CEN et BFC) : en rouge les plus hautes, en vert les plus basse. Sur ce même tableau, les cotisations demandées par la Ligue PL sont pour toutes les catégories inférieures aux moyennes nationales.

Après une présentation de la nouvelle politique en direction des Jeunes (toutes catégories - 16 ans) et son impact financier sur la masse salariale suite aux prises en charge des missions des CTF par la Ligue régionale, deux propositions sont étudiées :

Proposition 1 : montant prévisionnel envisagé : 430 800 €

Augmentation de 0.80 € de la part fixe pour toutes les licences

Alignement des parts régionales pour toutes les catégories BB AE PO BE MI à 15,00 €

Augmentation de 1,50 € des cotisations Cadets et Juniors (de 18,50 à 20,00 €)

Alignement des cotisations pour les licences Encadrement sur la licence Athlé loisir à 4,00 €

Proposition 2 : montant prévisionnel envisagé : 433 400 €

Augmentation de 0.80 € de la part fixe pour toutes les licences

Lissage des cotisations régionales à 20 € pour toutes les catégories des licences Découverte et Compétition

Alignement des cotisations pour les licences Encadrement sur la licence Athlé loisir à 4,00 €

Un débat riche et bienveillant s'engage sur les avantages et inconvénients des deux propositions. Un vote à main levée est effectué : 4 voix pour la proposition 1 et 18 voix pour la proposition 2.

### **Adoption de la proposition 2 pour la saison 2018 /2019**

Ces modifications de cotisations régionales répondent partiellement à la loi ; tous les membres du Comité directeur s'accordent à penser que le lissage global des cotisations pour toutes les licences et catégories sera difficile à instituer car elle impactera la gestion des Comités départementaux et les clubs.

La réflexion entamée avec les Comités départementaux et les clubs sera poursuivie au cours des réunions que nous envisageons programmer entre septembre et fin décembre 2018

## **2-INTERVENTION DE LA SECRETAIRE GENERALE ADJOINTE, COLETTE LOISEAU**

488 mutations entrantes

104 mutations sortantes

4 clubs PL dans les 10 premiers clubs français

1	10144 ENTENTE SARTHE ATHLETISME*	072081 P-L/072	923
2	9316 LILLE METROPOLE ATHLETISME*	059185 H-F/059	698
3	9277 HAUTE BRETAGNE ATHLETISME *	035042 BRE/035	765
4	9038 CLERMONT ATHLETISME AUVERGNE *	063031 ARA/063	652
5	8619 NANTES METROPOLE ATHLETISME*	044124 P-L/044	717
6	8533 MONTPELLIER ATHLETIC MEDITERRANEE METROPOLE*	034066 OCC/034	681
7	8482 ENTENTE ATHLETIQUE GRENOBLE 38*	038072 ARA/038	575
8	7798 ATHLETIC VOSGES ENTENTE CLUBS*	088065 G-E/088	785
9	7713 RACING CLUB NANTAIS *	044039 P-L/044	683
10	7345 ENTENTE ANGEVINE ATHLETISME*	049064 P-L/049	705

Licences au 22 mai 2018 : 28185 licences ( +1,94%)

### **3-INTERVENTION DES CTS, RICHARD CURSAZ**

Bon bilan des interclubs malgré les descentes du NMA et OVA

Problème de chrono électrique et de séries lors du meeting de St Barthélémy

Attente des championnats régionaux pour se faire une idée du niveau des athlètes

Comme prévu les équipes ligues Cadets et Juniors pour les interligues CA JU à Caen seront suivies par Natacha et moi et validées après les Pré-France de Challans ;

Finalisation et formalisation du livret sur la route de la performance qui regroupe en cette saison le suivi ponctuel et suivi permanent par les structures.

La ligue participera à une aide financière pour les athlètes sélectionnés aux gymnasiades UNSS

### **4-INTERVENTION DES PRESIDENTS DES POLES**

#### **a) Pôle sportif : Alain TANCREL**

#### **Interclubs seniors**

##### **1<sup>er</sup> tour :**

Poule Elite, N1 et meilleurs N2 à Angers (pb de chrono électrique au démarrage de la compétition)

2 poules de N2 : à La Roche sur Yon avec 8 clubs et à Saumur avec 6 clubs

3 organisations départementales à La Pommeraye (49) pour les clubs du 49,53 et 85 à Nantes (44) et à La Flèche (72)

60 équipes régionales classées sur le 1<sup>er</sup> tour

##### **2<sup>e</sup> tour :**

Elite NMA à Grenoble descendra malheureusement en N1A

N1B à Coulaines : ESA 6<sup>ème</sup> et OVA 8<sup>ème</sup> : OVA descendra en N2

N1B à Nantes : RCN 2<sup>ème</sup> et E2A 5<sup>ème</sup>

Finale N2A à Laval : victoire de l'ACL 44 : 11<sup>ème</sup> au bilan national

Poules de classement N2 à Saran et à St Laurent sur Sèvre : descente en poule régionale de JAMG, E2A2

Finale régionale à St Barthélémy : 8 clubs, montée de ASBA en N2 (meilleur total des deux poules régionales)

Finale R2 à Nantes : 8 clubs

#### **Bilan :**

Revoir la procédure d'engagement pour le 2<sup>e</sup> tour au niveau régional : mettre une fiche d'inscription  
Grosse difficulté de gérer le nombre important de sites au deuxième tour :

- la fédération nous laissant gérer les tours nationaux (juge arbitre, juge marche)

-5 poules (2 poules nationales 1, 2 poules nationales 2 et la finale R1 le dimanche et 3 régionales plus un même temps avec les mêmes contraintes le samedi)

- faire attention à certains autres postes que la marche : starter...

Par contre de belles performances : une meilleure perf française sur le 5000m marche espoir et de nombreux records personnels battus

### **Saison estivale**

Début de saison prometteur

Difficulté pour trouver l'implantation de la finale interrégionale pointe d'or Be Mi

Le suivi du challenge est fait au fur et à mesure sur le site de la Ligue

### **Saison hivernale :**

La deuxième solution à Ancenis pour le régional de cross n'est pas valide. Une visite a été faite avec Philippe Leboucher. Nous restons donc dans l'hypothèse d'une solution de rechange sur La Chapelle sur Erdre si inondation il y avait.

Visite du terrain à St Laurent sur Sèvre pour le régional BE/MI. Les horaires ont été transmis.

Il faudra que les 2 organisateurs nous transmettent le dossier complet pour parution sur site.

Prochaine CSO plénière le 23 juin 2018 à Mayenne : élaboration du calendrier hivernal, validation des résultats interclub 2018, point sur la saison estivale et travail sur la rotation des compétitions régionales et interrégionales.

## **b) Pôle ASL : Jean Luc LANOE**

Au sein de la Commission régionale ASL, nous avons constitué un groupe de travail Running Loisir. Nous souhaitons à travers ce groupe, conduire des actions visant à encourager les « Runner » à venir dans nos Clubs car n'oublions pas que seulement 1% d'entre eux est licencié dans nos Club.

Nous souhaitons par conséquent nous appuyer sur des temps forts de promotion du sport pour répondre à cet objectif et ainsi aider nos Clubs à se développer.

La 1<sup>ère</sup> action forte sera l'opération nationale de promotion du Sport et de l'Activité Physique pour tous « *SENTEZ-VOUS SPORT* » (impulsée par le mouvement sportif : CNOSF, CROS et CDOS) qui se déroulera sur l'île de Nantes les 22 et 23 septembre 2018.

Dans ce cadre, nous souhaitons associer pleinement nos Clubs du 44 et notamment des Clubs nantais et Métropole du fait de l'implantation de la manifestation sur Nantes.

Cette opération sera une véritable opportunité pour nous de présenter au grand public les différentes disciplines de l'Athlétisme et pour vous Clubs, de capter de nouveaux publics.

La Ligue d'Athlétisme PL et le CD d'Athlétisme 44 auront un emplacement sur le site, le dimanche 23 septembre avec la présence d'un stand et plusieurs actions proposées.

Nous souhaitons par la suite organiser ces temps forts dans d'autres départements et d'autres villes (métropoles et hors métropoles).

Pour information, les actions prévues sont les suivantes :

- Accueil au stand pour renseigner les personnes sur la pratique de l'Athlétisme dans le 44 et en Pays de Loire,
- 2 temps forts loisir : Running en famille et parcours de Marche Nordique (1 le matin et 1 l'après-midi),

PS : Presse Océan sera présent sur le parcours de Marche Nordique en invitant ses abonnés et en y associant un guide culturel,

- Départs de Marche Nordique pour initiation et découverte de l'activité,
- Echauffement collectif en musique avant le départ du Running des familles et du parcours de Marche Nordique,
- Organisation d'un test de forme « Forme + Sport »,
- Athlé jeunes, découverte de l'Athlétisme pour les jeunes (CD 44)...

### **c) Pôle FORMATIONS ; Jacques TUFFIERE**

#### **Résultats de l'ensemble des examens**

- Examen Dirigeant 1<sup>er</sup> degré le 23 mars 2018 : 17 Inscrits, 13 présents, 13 candidats reçus
- Examen Dirigeant 2<sup>e</sup> degré le 21 avril 2018 à Nantes : 4 Inscrits dont 1 candidat Ligue BRE et 3 candidats Ligue P-L ; 4 présents, 3 candidats reçus, 1 candidat P-L non reçu
- Examen animateurs-Commentateurs le 17 mars 2018 à Angers : 18 candidats inscrits dont 11 Ligue P-L, 2 Ligue BRE, 2 Ligue N-A, 2 Ligue NOR, 1 Ligue CEN

Résultat Ligue P-L :

2 candidats niveau AC2 : 1 candidat reçu à l'écrit et confirmation après un exercice pratique, 1 candidat non reçu

9 candidats niveau AC1 : 8 candidats reçus à l'écrit et confirmés dans la fonction, 1 non reçu devra repasser l'écrit

#### **Réunion de la Commission Formations le 19 avril 2018 à Nantes :**

- Calendrier 2018/2019 confirmé pour la Formation des Entraîneurs toujours avec l'ancienne version. Calendrier des formations Dirigeants, Officiels et Spécialistes non établi à ce jour pour cause nouvelle version de formation.
- Suivi difficile du Pôle formations de la Ligue pour toutes les formations délocalisées dans les Comités, il n'y a pas de retour des inscrits et d'un suivi des présences.
- Un Colloque sur la nouvelle version des formations fédérales est proposé à la date samedi 29 septembre 2018 avec horaire et lieu qui seront à définir (Mise en place du Projet fédéral de l'Organisme Formation Athlétisme et formation des Dirigeants employeurs). La prorogation 2018 des diplômes Dirigeants se fera sur ce colloque ou sur des réunions de début saison dans les Comités.
- Un Colloque sur la préparation physique a été arrêté à la date du 13 octobre 2018 au stadium Pierre QUINON à Nantes, il servira de prorogation pour les entraîneurs.

#### **Présentation de la nouvelle organisation de la formation fédérale**

Suite au résultat d'un audit réalisé sur la formation en avril 2016, il a été créé en octobre 2016 un Comité de pilotage de la formation qui a réalisé un état des lieux, fait un diagnostic et une préparation de la mise en place des actions à mener. Nous ferons de la formation initiale et continue pour des formations fédérales et professionnelles.

Le résultat d'un bilan partagé sur les formations actuelles DEOS :

- Trop loin, trop longues
- Trop compliquées, trop scolaires
- Trop de connaissances, pas assez individualisées
- En décalage avec les besoins du terrain, pas assez concrètes
- Evaluations trop contraignantes, prorogations mal adaptées

Que fait-on pour la gestion de la formation FFA ?

- Un institut des formations
- Un CFA (Centre de Formation des Apprentis)
- Un organisme interne à la FFA
- Un organisme externe à la FFA

Le choix d'un organisme interne de formation à la FFA a été acté : L'organisme de formation aura son budget propre, intégré dans celui de la FFA mais clairement identifié. Un suivi annuel des formations sur tout le territoire sera effectué et un bilan sera transmis à la DIRECCTE ; l'Organisme de formation déclaré à la DIRECCTE en 1998 sera mis en conformité au niveau des textes et du suivi des formations. Possibilité d'aides financières par un OPCA (Organisme paritaire, Uniformation pour la branche Sport) pour les formations professionnelles individuelles ou collectives. Attention au plan national, une nouvelle loi sur la formation professionnelle est à l'étude pour 2019

Actions à mener sur la réforme interne des formations selon le Projet fédéral 2017/2021 et Plan de développement fédéral 2018-2020-2024 doivent être :

- en adéquation avec les besoins du terrain
- au plus près de la vie des Clubs
- de professionnaliser dans nos structures
- d'harmoniser les contenus des formations
- de modulariser la formation (en verticalité et transversalité)
- de porter le Plan de la Performance Fédérale (PPF)

Les constats partagés des évolutions demandées :

- plus en lien avec les fonctions recherchées
- plus souple et individualisé
- moins compliqué
- moins contraignant (- loin et – long)

Les axes stratégiques de l'organisme mis en place :

- Structuration de l'Organisme Formation Athlétisme (OFA)
- Réforme de l'offre de formation
- Réforme des systèmes d'évaluation et de prorogation
- Développement de l'e-formation avec des outils numériques performants
- Professionnalisation de certaines actions de formation
- Rénovation du modèle économique des formations

La Structure de l'Organisme Formation Athlétisme (OFA)

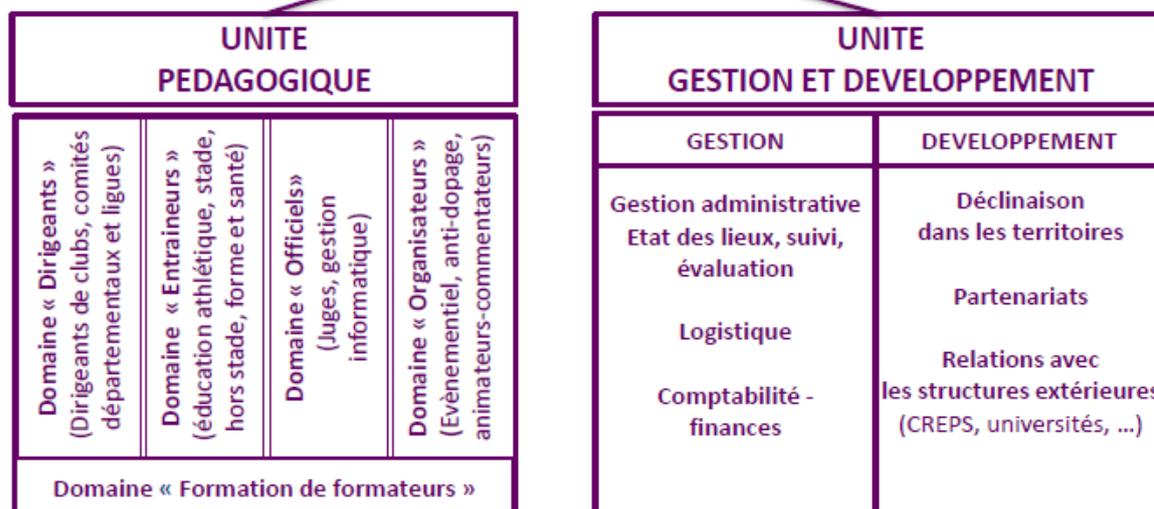
Elle est gérée par un Comité de coordination comprenant :

- Le Président de la FFA ou son représentant
- 3 Membres Elus désignés
  - 3 Membres représentant la Direction Générale de la FFA
  - 3 Membres représentant la Direction Technique Nationale

Elle est constituée de 2 Unités :

- 1 Unité pédagogique fédérale
- 1 Unité de gestion et développement.

# Comité de Coordination



Les principes généraux à développer par l'organisme :

- Modularisation → Souple, adaptable, individualisable
- Individualisation → « Faire ce dont j'ai besoin pour aider mon Club »
- Selon les acquis → « Me former en fonction de mes qualités et compétences »
- Formation permanente → « M'engager dans un parcours qui me valorise »

But recherché « Une formation pour tous à la FFA » que l'on soit :

- ⇒ dans un Club
- Acteur bénévole ou ⇒ dans un Comité
- Acteur professionnel ⇒ dans une Ligue
- ⇒ à la Direction Générale FFA

Individualiser la formation par modularisation suivant les besoins :

- de terrain, du contexte d'action
- des expériences et compétences
- d'un projet à développer et du public concerné

Formation permanente et suivi du parcours de formation :

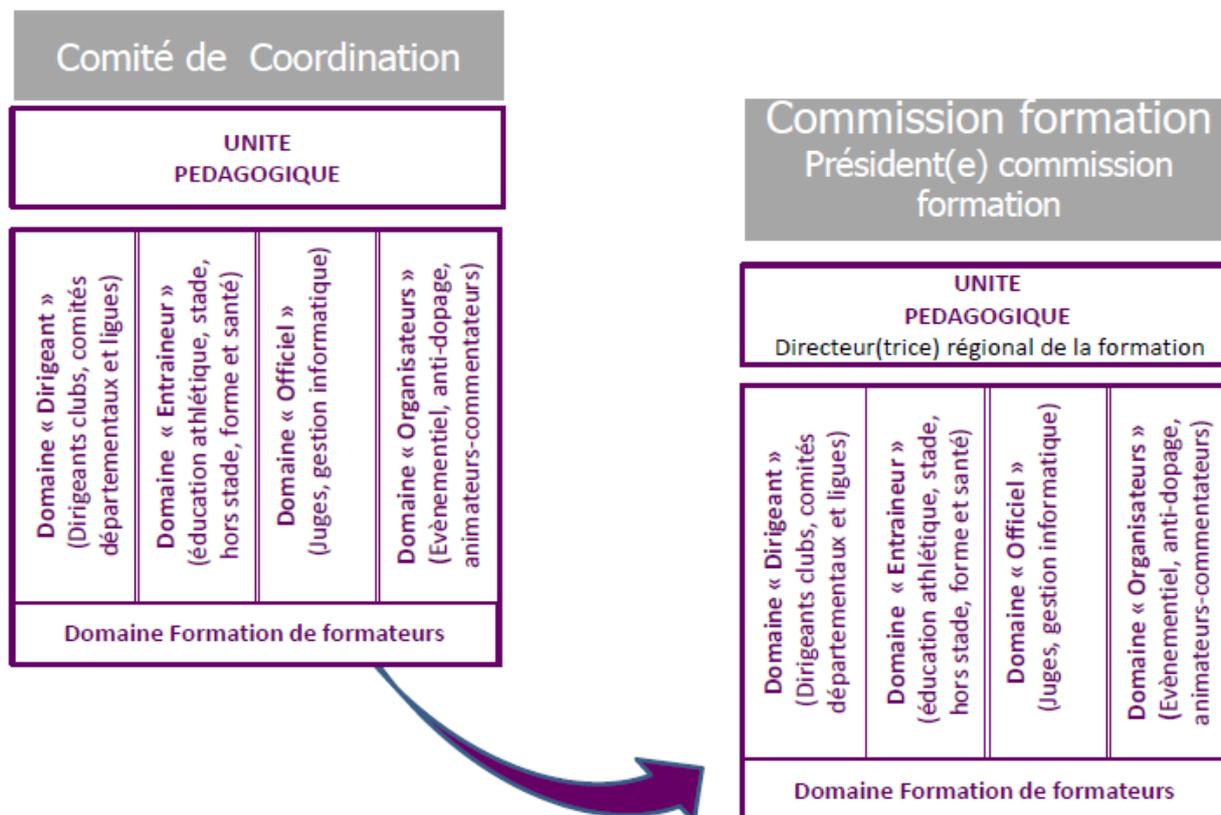
- par modularisation pour la formation permanente sur plateforme
- accès dans chaque domaine aux différents répertoires des qualifications
- faire un bilan du niveau des compétences et connaissances de chaque candidat
- donne la possibilité de préparer sur plusieurs années une qualification
- de choisir les modules en priorité par rapport à ses besoins
- suivi du parcours formation sur un « E-Carnet » de toutes les actions réalisées
- après validation, enregistrement automatique des qualifications sur SIFFA.

Impact territorial – Relation FFA/LIGUES

- construire et agir ensemble sur les projets
- travail d'équipe avec concertation et des échanges

- état d'esprit et de motivation
- mise en place de la professionnalisation
- formation continue des salariés et bénévoles
- formation des formateurs régionaux
- respect de l'éthique, civisme et citoyenneté dans l'athlétisme
- lutte contre le dopage, le harcèlement moral et abus sexuel dans le sport
- savoir être et savoir faire

L'Organe de Formation Athlétisme en région



Les Commissions régionales concernées par les différentes formations ne disparaissent pas, elles seront toujours sous la Présidence d'un élu.

Ce n'est pas la DTN qui s'occupera de la formation des Dirigeants, des Officiels ou des Organisateurs ! Dans chaque Ligue, la Commission régionale de formation, « instance politique », pourra être la représentante de l'OFA et comprendra un ou plusieurs représentants des diverses Commissions régionales concernées par la formation.

Mais la FFA veillera à l'unité pédagogique nationale, par l'intermédiaire des CTS Directeurs de formation dans les régions qui assureront la cohésion des formations puisqu'il y aura des modules communs à chaque domaine.

## 5. RECORDS REGIONAUX

Le Comité Directeur valide les records, figurant en annexe, établis depuis la dernière réunion du Bureau

## **6. INTERVENTION DU DIRECTEUR GENERAL, Serge MOTTIER**

- Le site internet monte en puissance en termes d'audience et nous faisons régulièrement des améliorations afin de répondre aux attentes de nos licenciés.
- La vente en ligne de nos formations a commencé avec paiement par carte bancaire et nous avons décidé d'accepter pour cette année de prendre quelques dossiers papier pour les clubs n'ayant pas encore de carte bleue. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2019, nous accepterons plus que les paiements en ligne.
- L'équipe dans son ensemble a préparée l'Assemblée Générale de la Ligue du 24 mars 2018 qui de l'avis général a été un beau succès.
- Le déplacement à l'Assemblée Générale de la FFA à Lyon avec les délégués de la Ligue s'est bien déroulé.
- Avec Laurence DURAND, nous travaillons à la préparation des réunions Comités Départementaux et dirigeants de clubs qui auront lieu dans chaque département entre octobre 2018 et février 2019. Ces réunions auront pour objet de présenter à l'ensemble des bénévoles dirigeants et salariés des structures CD et clubs l'ensemble de nos activités.
- Nous préparons activement nos grands championnats régionaux et Pré France avec en point d'orgue le championnat de France Masters à Angers.
- Avec le Président et le Trésorier, nous avons rencontrés Sylvie CHANDELIER qui nous a confirmé son intention de quitter son poste au 31 Octobre 2018.